



**Monsieur le Président Elio Di Rupo**  
Président du Parti Socialiste  
Blvd de l'Empereur, 13  
1000 Bruxelles

Louvain-la-Neuve, le 7 mai 2019.

**Contact :** [presidence@upbpf.be](mailto:presidence@upbpf.be)

**Objet :** MEMORANDUM UPBPF 2019

Monsieur le Président du PS, Monsieur Elio Di Rupo,

Suite au débat organisé par l'Union Professionnelle Belge des Psychomotriciens Francophones le 2 février 2019 à Namur, débat auquel vous avez eu la gentillesse de participer en la personne de votre représentante Madame Joëlle Kapompole. La tenue de tables rondes a permis de dégager des préoccupations prioritaires qui, réunies dans un mémorandum, vous ont été envoyées en date du 28 février.

A ce jour nous avons reçu acte de bonne réception de cet envoi et nous vous en remercions.

Par ailleurs, après lecture de vos programmes électoraux (wallon et bruxellois), nous constatons qu'à aucun moment la profession du psychomotricien n'est explicitement mentionnée, alors qu'elle pourrait y figurer à bien des égards.

Voici les 5 points sur lesquels nous attirons votre attention :

**1. Prévenir et traiter les problèmes de santé spécifiques des aînés (cf. : projet wallon – Aînés p. 204)**

« Afin de favoriser le bien-être des aînés, il est essentiel de promouvoir toute initiative permettant de conserver une bonne santé physique et psychologique (activités physiques, actions de prévention, participation à la vie sociale et à la vie culturelle, bénévolat, etc.). »

**Dans ces deux points suivants que vous proposez, pourquoi ne nommez-vous pas les psychomotriciens, POURTANT formés spécifiquement à cela ?**

- « Favoriser des approches innovantes (approches sensorielles, participatives, etc.) en maison de repos pour les résidents atteints de troubles cognitifs majeurs (Alzheimer, etc.)
- Soutenir et renforcer les équipes de soins qui accompagnent les aînés en fin de vie à leur domicile. »

## **2. Disposer de professionnels de la santé et de l'action sociale de qualité et en nombre suffisant (cf. : projet wallon – Aînés p. 204)**

- « Mettre en place un cadastre des métiers de la santé et de l'action sociale tenant compte des besoins nouveaux et des départs à la pension ;
- Entamer une réflexion sur les monographies de fonction des différents métiers ; »

**Ceci fait directement lien avec notre MEMORANDUM concernant notre revendication « L'AViQ doit prévoir un cadre minimum permettant le travail spécifique (clairement défini) du psychomotricien au sein des structures accompagnant ces personnes. »**

## **3. Personnes en situation de handicap (cf. : p 219) :**

- Former le personnel soignant et d'aide à domicile, en matière de respect de l'autonomie et de la dignité des personnes en situation de handicap
- Utiliser un outil permettant l'évaluation correcte et juste du **handicap mental et moteur** ;
- Former les évaluateurs aux différents handicaps et maladies.

**Plusieurs fois, dans vos programmes, vous proposez de « nouvelles formations ». Pourquoi ne pas se concentrer sur l'accès à l'embauche des psychomotriciens (travaillant sur l'accompagnement des troubles PSYCHO-MOTEURS) qui sont déjà formés à ces besoins sociétaux importants ?**

**Pourquoi ne pas CRÉER de l'EMPLOI plutôt que de CRÉER des FORMATIONS ?**

## **4. Concrétiser une réelle inclusion tout au long de la vie**

**« Informer, accompagner, les parents et mieux dépister le handicap » :**

La situation « avant le handicap », c'est-à-dire avant que le handicap ne soit décelé et identifié, constitue pour beaucoup de parents une période nécessitant un étroit accompagnement et une meilleure information. »

Le PS propose de :

- Veiller à ce qu'une information rapide, neutre, objective et complète soit apportée sur les possibilités d'accueil d'un enfant en situation de handicap (aides possibles, prises en charge, capacités des personnes en situation de handicap) (...);
- Dépister le plus rapidement possible les handicaps en ce compris les troubles du comportement, afin d'accompagner adéquatement les enfants et leurs familles ;

**Le psychomotricien est formé à accompagner de manière PRECOCE l'enfant en situation de handicap et sa famille proche.**

**Pourquoi ne pas nommer notre profession de psychomotricien qui peut, encore une fois, répondre à ce besoin de santé fondamental ?**

**Comment comptez-vous développer une médecine préventive qui détecte et traite les difficultés avant leur aggravation ?**

- Nous rappelons également que le psychomotricien s'inscrit dans une démarche pluridisciplinaire qui rejoint une de vos propositions de « Mettre en place un dispositif de récolte de données multisectorielles concernant les personnes en situation de handicap afin de développer des politiques cohérentes et transversales. »

**5. Soutien aux personnes en situation de handicap, au niveau de l'enseignement et la formation (cf. : projet bruxellois - p. 178)**

- « Amplifier les politiques inclusives dans l'enseignement et la formation professionnelle, en analysant les conditions de succès et en renforçant les moyens dédiés par la COCOF et la COCOM.
- Favoriser l'intégration des élèves en situation de handicap dans l'enseignement ordinaire, en développant une politique « aménagement raisonnable » (infrastructures, matériel, formation des équipes pédagogique) et en généralisant la pédagogie de la différenciation (tous les élèves n'apprennent pas de la même façon, ni au même rythme). »
- « Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures classiques de la petite enfance, en mettant en place des conditions adaptées à leur accueil. »

**=> engager des psychomotriciens pourrait faire partie des « conditions adaptées à leur accueil »**

*Cette lettre a pour objet de dégager les liens directs et étroits existants entre vos propositions et notre profession. Nous n'évoquons pas les autres possibilités d'insertion du psychomotricien (comme par exemple sa place dans les milieux de la petite enfance, ou encore dans l'enseignement spécialisé).*

Nos membres nous interpellent quant au suivi de cette journée du 2 février, au suivi des tables rondes, au suivi du Mémoire et des questions posées en son sein.

Après accusé de réception, nous attendons une réponse de votre part concernant ce sujet sociétal et social important.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier. Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président du PS, l'expression de notre plus haute considération.

Anne Taymans Co Présidente de l'UPBPF

Massimo Maiorama Co Président de l'UPBPF

Jessica Catalano membre du CA de l'UPBPF